



DECLARATION COMMUNE CDEN LOIRE 04 juillet 2023

FAMILLE SANS TOIT

Le 8 juillet marquera le début des vacances scolaires : pour beaucoup d'élèves, c'est un moment attendu depuis longtemps, de repos et de détente ; pour d'autres, cette date sera synonyme de retour à la rue en attendant – peut-être – de retrouver l'école en septembre.

Pourtant, ces élèves ne sont pas radiés des registres des établissements pendant les vacances ; ils ont, en raison de leurs parcours personnels chaotiques, encore plus besoin que leurs camarades, de récupérer de l'année scolaire et de se reposer ; au lieu de cela, l'hébergement d'urgence qui leur avait été alloué, à eux et à leur famille, risque de s'interrompre brutalement, à partir du 10 juillet.

Des associations, des collectifs, des équipes enseignantes nous ont ainsi alerté sur les cas de pas moins de dix-sept familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Soleil, Tarentaize, Montchovet, Teysonnière, Jules Ferry, Jomayère, Chappe, Monge, Alma...

Ce ne sont là que les cas dont nous avons connaissance, à Saint-Étienne, de nombreuses autres familles se trouvent sans doute dans ces situations similaires dans le département.

Nous vous avons interpellé, le 12 juin 2023, M. le préfet, car vous vous étiez préalablement engagé à ce qu'aucun élève scolarisé ne dorme dehors, nous n'avons pas reçu de réponse de votre part.

L'État fait ici, une fois de plus, la preuve de sa conception de la parole tenue. Allez-vous profiter de ce CDEN pour le faire ? Allez-vous, en tant que représentant de la République, tenir parole, c'est la qualité de vie de ces enfants et de leur famille qui est en jeu.